\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Waleed Mohammed Al Samani  
Minister of Justice  
Postal Code 11472, P.O. Box 7775  
Riyadh  
Saudi Arabia

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Monsieur le Ministre,

**Je vous écris afin de vous faire part de ma vive préoccupation concernant Ahmed Fathi Kamal Kamel, citoyen égyptien détenu à Djedda depuis le 13 novembre 2024, qui risque d’être extradé vers l’Égypte à tout moment. S’il est extradé, il risque très probablement d’être torturé et persécuté par les autorités égyptiennes.**

Ahmed Fathi Kamal Kamel a pris part aux manifestations du Printemps arabe en Égypte en 2011 et à des manifestations anti-gouvernementales en 2014. Lors des manifestations, il s’est fait tirer dessus par les forces de sécurité égyptiennes à deux reprises, et souffre désormais de problèmes de santé durables, notamment à cause de fragments de munitions toujours présents dans son corps. Au lendemain de sa participation aux manifestations, il a été interpellé en 2014 et aurait été soumis à la torture. Libéré sous caution la même année, il est parti en Arabie saoudite, où il vit désormais avec sa femme et ses enfants, qui ont la citoyenneté américaine.

En 2021, il a été condamné par contumace à la réclusion à perpétuité à l’issue d’un procès motivé par des considérations politiques, pour «incitation à manifester, organisation de manifestations, incitation à l’usage de la force et de la violence, possession de produits explosifs, participation à des manifestations et à des rassemblements, entrave à la circulation et organisation d’un rassemblement».

Les autorités saoudiennes avaient déjà interpellé Ahmed Fathi Kamal Kamel en octobre 2022 à la faveur d’une demande d’extradition déposée par l’Égypte, selon des informations qu’un procureur saoudien lui a livrées. Détenu pendant trois jours sans qu’aucune charge ni aucun document officiel ne lui soient présentés, il avait été libéré et avait pu rester dans le pays sans autre problème. Je suis très préoccupé·e d’apprendre que s’il est extradé vers l’Égypte, Ahmed Fathi Kamal Kamel sera exposé au risque d’être torturé et persécuté, notamment d’être placé en détention arbitraire.

**Aussi je vous prie de mettre fin à la procédure d’extradition d’Ahmed Fathi Kamal Kamel vers l’Égypte et de le libérer, sauf si des éléments de preuve crédibles et recevables sont présentés pour justifier sa détention.**

Je vous prie d’agréer, Monsieur le Ministre, l’expression de ma haute considération.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Copie**

Ambassade du Royaume d'Arabie saoudite, Kirchenfeldstrasse 64, 3005 Berne

Fax: 031 351 45 81 / E-Mail: cemb@mofa.gov.sa ; saudia.be@bluewin.ch